

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2023

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 23 juin 2023, s'est réuni le **29 juin 2023**, à 18h00, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET - Lucile BOICHOT
ARZON : Roland TABART
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY : Guillaume GRANNEC
COLPO : Freddy JAHIER
ELVEN : Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE
GRAND-CHAMP : Dominique LE MEUR (arrivée à 18h10)
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI
LE BONO : Yves DREVES (arrivée à 18h10)
LE HEZO : Guy DERBOIS
LOCQUeltas : Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE (arrivée à 18h15)
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER
PLOEREN : Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELLEN : Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD
SAINT-AVE : Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC
SARZEAU : Jean-Marc DUPEYRAT
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI
SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO : Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN : Claude LE JALLE
VANNES : David ROBO - Anne LE HENANFF - François ARS - Monique JEAN - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE (arrivée à 18h50) - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Patrice KERMORVANT - Karine SCHMID - Maxime HUGE - Virginie TALMON - Jean -Jacques PAGE - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN

Ont donné pouvoir :

ARRADON : Jean-Philippe PERIES a donné pouvoir à Hortense LE PAPE
ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET a donné pouvoir à David ROBO
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC a donné pouvoir à Freddy JAHIER
MEUCON : Pierrick MESSAGER a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Alban MOQUET a donné pouvoir à Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLESCOP : Pierre LE RAY a donné pouvoir à Loïc LE TRIONNAIRE
PLOEREN : Gilbert LORHO a donné pouvoir à Sylvie LASTENNET
SAINT-AVE : Anne GALLO a donné pouvoir à Thierry EVENO
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC a donné pouvoir à Bernard RIBAUD
SARZEAU : David LAPPARTIENT a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
Dominique VANARD a donné pouvoir à Alain LAYEC
Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Nathalie LE LUHERNE
SENE : Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Sylvie SCULO
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE a donné pouvoir à Danielle CATREVAUX

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Affiché le

ID : 056-200067932-20230629-230629_DEL76-DE


VANNES

: Christine PENHOUEUET a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE
Michel GILLET a donné pouvoir à Monique JEAN
Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Olivier LE BRUN (jusqu'à son
Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à Nadine PELERIN
Armelle MANCHEC a donné pouvoir à Virginie TALMON
Jean- Pierre RIVERY a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT
Simon UZENAT a donné pouvoir à Marylène CONAN
Laetitia DUMAS a donné pouvoir à Françoise FOURRIER
Franck POIRIER a donné pouvoir à Régis FACCHINETTI

Ont été excusés :

GRAND-CHAMP : Moran GUILLERMIC
SAINT-NOLFF : Eric ANDRIEU
SENE : Anthony MOREL
VANNES : Mohamed AZGAG - Latifa BAKHTOUS

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves to the right and loops back down, crossing itself.

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2023

COMMANDE PUBLIQUE

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES TERRAINS FAMILIAUX
SUR LA COMMUNE DE PLOUGOUMELLEN**

MARCHE N° 2023.045

ATTRIBUTION

Monsieur Gérard GICQUEL présente le rapport suivant :

Une consultation des entreprises a été lancée le 24 avril 2023, selon une procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des L.2123-1 et R.2123-1 1 du Code de la commande publique pour les travaux d'aménagement des terrains familiaux sur la commune de PLOUGOUMELLEN.

Ce marché se décompose en deux lots définis comme suit :

Lot(s)	Désignation
01	Voirie et réseaux divers
02	Bâtiment

A l'issue de la consultation, 4 offres ont été réceptionnées dans les délais impartis pour le lot n° 1 (mais seules trois offres ont été analysées ; une offre ayant été déposée deux fois). Aucune offre n'a été déposée pour le lot n° 2.

Au regard de l'analyse des offres effectuée sur la base des critères de jugement fixés au règlement de la consultation, la société COLAS France, Etablissement de Vannes, présente l'offre économiquement la plus avantageuse pour le lot n° 1. Le montant de l'offre retenue s'élève à 271 370,19 € HT.

Le lot n° 2, quant à lui, a été relancé. Il fera l'objet d'une attribution au conseil communautaire du 28 septembre prochain.

Il vous est proposé de :

- *d'attribuer le marché à la société COLAS France, Etablissement de Vannes ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier ;*
- *de solliciter toutes subventions pour la réalisation de ces prestations, le cas échéant ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Monsieur Le Président,

David ROBO

La secrétaire de séance,

Morgane LE ROUX